

## Fiché en bdf pour 1 chéque de mon ex compagnon

## Par sophie60, le 21/12/2008 à 09:55

Je viens d'apprende que je suis fichée a la banque de france , car a notre séparation j'avais fait 1 lettre prévenant la banque que je quittais le compte joint pour séparation d'avec mon concubin , mais je viens d'apprend que mon nom n'a jamais été rayer de ce compte , et quand mon ex a eu des difficultés financieres il y a un an , il n'a pas remboursé un de ses chéques , donc il a été mis en BDF et donc moi aussi , vu mon nom était toujours présent sur ce compte .Maintenant cette dites banque me dit qu'il est parti du compte en laissant cette affaire et que ce compte n'existe plus .Comment peux t-on cloturé un compte ou il reste un impayé et comment puis je faire pour prouvé que mon nom n'avait pas a etre mélé a cette histoire , car nous étions séparés depuis longtemps , La banque a -t-elle fait son travail aussi ? vu qu'elle ne m'a pas retiré du compte et qu'elle ne lui a pas signalé cet impayé avant de partir ........

j'espere que quelqu'un pourras m'aider au plus vite merci beaucoup